

MOUVEMENT 2015 - ANNEXE II POSTES SPECIFIQUES

POSTES POUR LESQUELS L'IA-DASEN RECUEILLE L'AVIS DES I.E.N. ET DES SPECIALISTES PAR LE BIAIS DE COMMISSIONS SPECIFIQUES

Conseiller(ère) technique départemental(e) T.I.C .

Ce poste implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges demande une expérience de l'usage des T.I.C. en classes. Les compétences requises relèvent de différents champs, notamment : travail en équipe, formation d'adultes, conseil en matière d'équipement informatique. La possession du CAFIPEMF - spécialité Technologie et Ressources Éducatives, ou l'engagement à passer l'examen est souhaitable.

Conseiller(ère) pédagogique départemental(e)

L'enseignant(e) a pour mission :

- de participer à l'élaboration de la politique départementale dans ces disciplines en liaison avec les partenaires de l'école ;
- de contribuer à la formation des enseignants du 1er degré et des différents intervenants participant à l'action éducative.

Une connaissance approfondie des programmes en vigueur est indispensable.

Chargé(e) de Missions particulières auprès de M. l'IA-DASEN

Implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges, ce poste est à compétence départementale. L'enseignant(e) prendra en charge les politiques partenariales artistiques, les langues vivantes (assistants étrangers et intervenants).

Poste à multiples facettes (droit, gestion, finances, ressources humaines...), il nécessite une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques départementales.

Conseiller(ère) Pédagogique auprès de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint à M. l'IA-DASEN

Implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges, ce poste est à compétence départementale.

Sous l'autorité de l'IEEN Adjoint, l'enseignant(e) aura en charge différents dossiers tels que le pilotage du Plan Départemental de Formation Continue (PDFC), l'encadrement de la formation initiale des directeurs d'école, le suivi de dossiers départementaux (arts, langues, autres), les relations avec des partenaires extérieurs.

Des compétences dans le domaine des TIC sont indispensables. Ce poste nécessite une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques départementales.

Directeur(rice) d'école d'application

Être titulaire du CAFIPEMF et être inscrit sur la liste d'aptitude académique correspondante.

Directeur(rice) avec décharge complète de direction

Directeur(rice) d'école CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musicales)

=> Renseignements complémentaires auprès de Monsieur l'I.E.N. - Adjoint à M. l'IA-DASEN (03.29.64.80.44)

Conseiller(ère) Pédagogique auprès de l'IEN

Être titulaire de l'option correspondante du CAFIPEMF, CAFIMF ou CAEAA.

Poste à dominante A.T.I.C.

Ce poste s'inscrit dans un double environnement : l'équipe départementale et l'équipe de circonscription. Les compétences requises relèvent de plusieurs domaines complémentaires : capacité à travailler en équipe, animer des groupes d'adultes pendant et en dehors des heures de classe, intérêt pour les usages du numérique. La nomination est à titre provisoire la première année (par délégation si l'enseignant est titulaire d'un poste définitif) et à titre définitif la seconde année après avis de l'IEN.

Directeur d'école 2 classes et plus

Ces postes sont attribués en priorité aux enseignants inscrits sur liste d'aptitude.

Enfants du Voyage

Aide et appui à la scolarisation des enfants du voyage.

Dispositif « plus de maîtres que de classes »

Spécificités du poste : se référer à la circulaire n° 2012-201 du 18/12/2012 (BO n°3 du 15 janvier 2013)

Mission principales en tenant compte des exigences du projet d'école : Favoriser la personnalisation des parcours et des enseignement dans le cadre du socle pour améliorer significativement la réussite des élèves :

- en les aidant à maîtriser les instruments fondamentaux et la méthodologie du travail scolaire ;
- en se centrant sur les apprentissages fondamentaux en complémentarité des autres dispositifs tels que les activités pédagogiques complémentaires (APC), les PPRE ;
- en travaillant principalement au sein des classes en co-intervention ou en groupe restreints d'élèves ;
- en suivant les progrès des élèves ;
- en facilitant les continuités entre chaque niveau de classes, de cycles et de degrés.

Profil souhaité du candidat :

- solide maîtrise de l'apprentissage de la langue française et de la didactique de la lecture ;
- qualités relationnelles et discrétion ;
- capacités à travailler en équipe ;
- capacités d'écoute et d'adaptation ;
- capacités d'observations et d'analyse pour être force de propositions au sein de l'équipe.

Expériences professionnelles souhaitées :

- avoir exercé dans différents niveaux de classes et dans différents cycles.

Sujétion(s) / Contrainte(s) :

- Ces postes ne sont pas accessibles aux enseignants exerçant à temps partiel.

Enseignant en UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (circulaire de référence n°2012-141 du 2-10-2012 parue au BO n°37 du 11 octobre 2012)

L'enseignant d'UPE2A a pour mission :

- D'enseigner le français **comme langue de scolarisation** aux élèves nouvellement arrivés en France, bénéficiant d'un dispositif UPE2A ;
- Il assure cet enseignement en référence aux compétences CECRL et s'appuie sur une approche multilinguiste ;
- Il contribue à l'élaboration du projet d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants qui doit figurer dans le projet d'école ;
- Il procède, en concertation avec le directeur d'école et les enseignants, à l'évaluation **diagnostique** des compétences acquises par les élèves en langue française, dans une autre langue, dans leur langue d'origine (compréhension écrite), en mathématiques ;
- Il établit, à partir de cette évaluation, le projet d'apprentissage personnalisé des élèves et organise, en lien avec les enseignants, leur temps de présence en classe ordinaire dans les APC ;
- Il participe aux réunions de concertation internes et externes relatives aux élèves qu'il suit. Il procède à l'évaluation de la progression de leurs acquis ;
- Il collabore avec les partenaires institutionnels, notamment le CASNAV-CAREP.

Ce poste nécessite :

- Une connaissance des problématiques liées au public des EANA ;
- capacité à travailler en équipe ;
- sens de l'autonomie et de l'initiative ;
- capacités d'adaptation et compétences relationnelles ;
- expérience souhaitée : **certification complémentaire** en français langue seconde-français langue étrangère ou cursus universitaire en français langue seconde.

=> 1 poste composé comme suit : ½ « plus de maîtres que de classes » et ½ enseignant UPE2A implanté à l'école primaire « Révillon » de Remiremont

Poste ½ Coordonnateur(rice) du REP de Saint-Dié/Senones et ½ référent PRE ville de Saint-Dié-des-Vosges

REP Collège Souhait Saint-Dié des Vosges
 REP collège Vautrin-Lud Saint Dié des Vosges
 REP collège André Malraux Senones
 Ecoles afférentes à ces secteurs de collèges

Profil du posteCoordonnateur REP :

Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de Saint-Dié des Vosges dont il est le collaborateur direct et des principaux des collèges des secteurs concernés. Son action s'inscrit dans le cadre des projets des réseaux REP des collèges Souhait et Vautrin-Lud de Saint-Dié et du collège André Malraux de Senones s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. A ce titre, il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en oeuvre. Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'Education nationale et l'IA-IPR référent. Une lettre de mission organise son service et un rapport d'activité contribue aux bilans d'étape du réseau.

Référent PRE :

Le référent PRE est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de Saint-Dié des Vosges dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la ville de Saint-Dié des Vosges. Il travaille en partenariat étroit avec le responsable du PRE de la ville.

MissionsCoordonnateur REP :

- Mettre en place et tenir le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques.
- Mettre en cohérence les axes retenus dans les projets des réseaux REP et les actions envisagées ; suivre leur mise en oeuvre.
- Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Favoriser la mutualisation et la diffusion des actions
- Favoriser et développer les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Participer aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Collecter et diffuser l'information et la documentation.
- Contribuer à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans les projets de réseau REP
- Participer à la définition et au suivi des travaux des Conseil école collège
- Participer au suivi des dispositifs TPS et PDMQDC sur les REP

Référent PRE :

- Participer au repérage de situations en instaurant des relations étroites avec les partenaires concernés
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi des parcours individualisés de réussite éducative
- Evaluer la pertinence des parcours et leurs résultats
- Participer à l'animation des réunions des équipes pluridisciplinaires de soutien
- Apporter son concours à la mise en oeuvre du volet pédagogique de la politique de la ville.

Axe logistique des missions

- Organiser les concertations garantir la mise en oeuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Assurer le secrétariat des instances de pilotage. Préparer les réunions des comités de pilotage et mettre en oeuvre les décisions.
- Rédiger et diffuser les relevés de conclusions.
- Préparer les comptes rendus annuels d'activités en collaboration avec les responsables des réseaux et du PRE.
- Représenter l'institution dans les instances partenariales.
- Développer les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).

Compétences spécifiques

- Bonne connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degré
- Bonne connaissance des enjeux du REP
- Bonne connaissance des enjeux du PRE
- Aptitude au travail d'équipe
- Capacités d'organisation
- Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie et à être force de proposition
- Capacités rédactionnelles, rédactions de synthèses
- Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication

Poste ½ Coordonnateur(rice) du REP de Charmes et ½ dispositif « plus de maîtres que de classes » implanté à l'école primaire « Henri Breton » de Charmes**Poste ½ Coordonnateur(rice) du REP de Rambervillers et ½ dispositif « plus de maîtres que de classes » implanté à l'école élémentaire « Le Void Régnier » de Rambervillers****Pour la partie « ½ Coordonnateur de REP » :****Textes de référence :**

Refondation de l'éducation prioritaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014
Le référentiel de l'éducation prioritaire

Profil :

Le coordonnateur de réseau est un enseignant du 1er degré nommé par le directeur académique suite à un appel à candidature dans le cadre du mouvement des professeurs des écoles.

Il s'attache à faire vivre le référentiel de l'éducation prioritaire sous le co-pilotage de l'IEN de circonscription, du principal et de l'IA-IPR référent.

Membre de l'équipe de réseau co-animée par le Principal, l'IEN et l'IA-IPR référent, il participe à l'impulsion d'une politique éducative centrée sur l'égalité des chances de tous les élèves et il a vocation à intervenir dans les deux degrés.

Une lettre de missions organise son service et un rapport d'activités contribue aux bilans d'étape du réseau.

Missions :

Continuité pédagogique 1er et le 2nd degré :

- Œuvrer pour donner du sens à la continuité pédagogique ;
- Participer aux réunions de cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) et rédiger les comptes rendus ;
- Faciliter l'implication de chacun dans le projet de réseau ;
- Participer aux travaux des équipes de réseau ;
- Faciliter la mutualisation des ressources.

Pilotage de réseau :

- Coordonner la mise en œuvre du projet de réseau ;
- Construire et mettre à jour le tableau de bord de réseau ;
- Rester en veille institutionnelle et informer régulièrement les pilotes ;
- Participer selon les besoins aux réunions de pilotage de réseau ;
- Préparer les comités de pilotage de réseau ;
- Préparer les conseils écoles/collège et les sous commissions.

Culture de l'évaluation :

- Évaluation des actions au regard du projet de réseau ;
- Participation à la réflexion sur l'évaluation des acquis des élèves.

Actions partenariales :

- Assurer le lien avec et entre les partenaires ;
- Contribuer à la réflexion sur les PEDT.

Valorisation des actions du réseau :

- Coordonner des expositions de travaux d'élèves et/ou des événements ;
- Éditer une lettre d'information interne conçue comme un outil de communication professionnelle.

Compétences attendues :

Connaissances :

- Du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire ;
- De la politique de la ville ;
- Des démarches de projets et d'évaluation.

Capacités :

- S'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ;
- Développer un réseau relationnel ;
- Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ;
- Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Attitudes :

- Être dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ;
- Faire preuve de discrétion.

Pour la partie « ½ plus de maîtres que de classes » : Se référer aux descriptif du poste et des missions en page 2.

Coordonnateur(rice) du REP+ d'Epinal

Le coordonnateur du réseau REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et du principal du collège du secteur concerné. Il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien.

Il a principalement une **mission d'ordre pédagogique** qui l'amène à prendre en charge des élèves des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre des dispositifs particuliers mis en œuvre pour répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition du « lire, écrire parler ».

Il peut être conduit à **accomplir des tâches administratives** liées au suivi du projet de réseau. Ses principales missions sont l'élaboration du tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques, la préparation, le suivi et la rédaction des comptes rendus du comité de pilotage du réseau, la formalisation du projet de réseau, l'animation et organisation des structures de réflexion et concertation propre au réseau, l'élaboration et la diffusion d'outils pédagogiques, la définition et la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+ ainsi que le développement d'actions avec les partenaires du réseau.

Il participe à la démarche d'auto-évaluation qui est conduite dans le réseau en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Il met en œuvre des suivis de cohortes qui seront établis notamment avec le CIO.

Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse de ses missions.

Connaissances :

- Du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire ;
- De la politique de la ville ;
- Des démarches de projets et d'évaluation.

Capacités :

- S'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ;
- Développer un réseau relationnel ;
- Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ;
- Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Attitudes :

- Être dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ;
- Faire preuve de discrétion.

Une expérience d'enseignement en REP est souhaitée.

Professeur Référent du REP+

Le professeur référent intervient à l'école élémentaire et au collège. Il prend en charge et suit les élèves allophones nouvellement arrivés dans les écoles élémentaires du secteur de collège St Exupéry et les élèves du cycle CM1-CM2-6^{ème} dans le cadre des PPRE Passerelles.

Pour garantir l'acquisition du « lire, écrire parler » et assurer la maîtrise du socle commun, il est amené à prendre en charge des élèves dans le cadre des dispositifs destinés à apporter des réponses personnalisées aux élèves qui rencontrent des difficultés sur le cycle CM1-CM2-6^{ème} : co-intervention en classe, groupes de besoins, PPRE Passerelle, accompagnement personnalisé et continu en 6^{ème}. Il participe à l'évaluation des besoins des élèves et à la mise en œuvre des PPRE passerelle entre l'école et le collège.

Une part importante des missions du professeur référent du REP+ d'Epinal relève de l'UPE2A. Pour la partie « Enseignant en UPE2A » : Se référer au descriptif du poste et des missions en page 2.

Connaissances :

- Du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire ;
- De la politique de la ville ;
- Des démarches de projets et d'évaluation.

Capacités :

- S'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ;
- Développer un réseau relationnel ;
- Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ;
- Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Attitudes :

- Être dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ;
- Faire preuve de discrétion.

Une expérience d'enseignement en REP est souhaitée.

POSTES POUR LESQUELS L'IA-DASEN RECUEILLE L'AVIS DES I.E.N. SANS COMMISSIONS SPECIFIQUES**Dispositif de scolarisation des moins de trois ans (dispositif TPS)**

L'affectation sur ce type de poste ne fait pas l'objet d'un entretien spécifique. L'enseignant est choisi au sein de l'équipe éducative. L'affectation est soumise à **l'avis de l'IEN de la circonscription**. Ce poste suppose une expérience d'enseignement à l'école maternelle. Il nécessite une bonne connaissance des besoins spécifiques des très jeunes enfants et de bonnes capacités d'adaptation. L'enseignant aura pour mission de contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie. Il inscrira son action dans le cadre du projet éducatif et pédagogique défini par la communauté éducative et annexé au projet d'école.

Il saura impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associera à cet objectif.

Se référer à la circulaire de référence n° 2012-202 du 18 décembre 2012 (BOEN du 15 janvier 2013) pour plus de détails.

=> Pour tous ces postes, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de Mesdames et Messieurs les I.E.N. de circonscription